



C'est une étape importante aujourd'hui, mais normalement, on est bien en jambes pour cette avant-dernière portion. On traverse plusieurs zones désertiques, donc vigilance si vous êtes seul. À partir de Saint-Maurice-Navacelles, il est possible d'emprunter un autre itinéraire.

À noter : une déviation a été mise en place en 2025, suite à des éboulements, pour rejoindre Saint-Maurice-Navacelles depuis Navacelles.

Depuis l'église de Navacelles, on rejoint la D130, puis on tourne à gauche et on prend la petite rue derrière l'auberge. Au bout, tourner à gauche, puis à droite : des **toilettes publiques** avec **eau** se trouvent là. On suit ensuite un chemin sur environ 300 mètres pour rejoindre le GR®7. Le balisage blanc et rouge guide le chemin, qui traverse les gorges de la Vis.

Dans un premier temps, on longe un ancien canal, puis on passe par le Mas du Pont (**5,8 km**), une grande maison abandonnée entourée de quelques ruines. Autrefois, c'était un atelier de poterie et une fabrique artisanale de boules de pétanque en racines de buis.

On continue sur le GR®7, avec peu après une montée vers Saint-Maurice-Navacelles. On débouche sur la D130 au **km 9,9**. Prendre à gauche, puis immédiatement à droite : on arrive dans le centre-bourg, puis dans la rue du Portail, jusqu'à l'église de Saint-Maurice-Navacelles.

Depuis Saint-Maurice-Navacelles, deux options s'offrent à vous pour rejoindre Saint-Guilhem-le-Désert :

Navacelles - Mas Aubert

- soit suivre le GR®7 jusqu'à Saint-Martin-de-Castries (10 km), puis le lendemain jusqu'à Saint-Guilhem-le-Désert (20 km),
- soit emprunter le GR®74 (le descriptif ci-dessous suit cette option).

Sur la place de l'église de Saint-Maurice-Navacelles, on trouve un point d'eau et **banc**. **Attention :** il n'y a plus de point d'eau par la suite et peu d'ombre sur le reste du parcours.

Prendre à gauche pour traverser la D25, puis en face, la petite route descendante du Chemin du Cap de Côte, que l'on suit dans son prolongement. Jusqu'au Mas Aubert, on suit le balisage blanc et rouge du GR®74.

Au débouché sur une petite route (**km 13,2**), tourner à gauche et suivre cette route jusqu'à son terme. Elle traverse le hameau du Ranquet, puis celui du Rancas. À **14,8 km**, on emprunte un chemin herbeux, puis caillouteux, et l'on commence à descendre. À 17,1 km, on rejoint un large chemin boisé que l'on suit à droite, jusqu'à proximité de la ferme des Natges (18,5 km).

On continue sur un chemin montant qui mène à une croix (**km 20**), au sommet du cirque de la Séranne, offrant un très beau panorama. Le chemin se poursuit en direction du Larret (**km 22,3**), où se trouve une citerne d'eau pour la lutte contre les incendies.

Enfin, on atteint Mas Aubert, un tout petit hameau sans possibilité de ravitaillement.

GR® est une marque déposée de la Fédération Française de Randonnée.

En cas d'erreurs ou d'évolutions, n'hésitez pas à aviser GRdodo, afin d'aider les autres pèlerins.

Les commentaires et photos sont la propriété de GRdodo. Il est formellement interdit d'en reproduire tout ou partie sans l'autorisation expresse de la société GRdodo.